



FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE MOTOCYCLISME

11 route Suisse
CH-1295 MIES
SUISSE

Tél. +41 (0)22 950 950 0
Fax +41 (0)22 950 950 1

E-mail: info@fim.ch
fim@fim.ch
<http://www.fim.ch>

- **A toutes les FMN**
- **Aux CONU**
- **Aux Membres de la CER**

C/151/2006
CER/AM/cc

Mies, le 20 décembre 2006

Engagements au Championnat du Monde FIM MAXXIS d'Enduro 2007

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-dessous l'article 062.12 des règlements Enduro 2007 concernant la procédure d'engagement au Championnat du Monde FIM MAXXIS d'Enduro 2007 :

« 062.12 *ENGAGEMENTS ET PARTICIPATION*

Le nombre total de participants à chaque manifestation est de 150 (Enduro 1, Enduro 2, Enduro 3 et Enduro Junior confondus).

Sont admis à participer au Championnat du Monde d'Enduro et à la Coupe du Monde d'Enduro Junior, par ordre de priorité :

- 1. tous les coureurs ayant marqué des points au Championnat du Monde et à la Coupe du Monde d'Enduro Junior de l'année précédente;*
- 2. les 5 meilleurs coureurs de chaque classe des Championnats Continentaux de l'année précédente qui n'ont pas marqué de points au Championnat du Monde et à la Coupe du Monde d'Enduro Junior de l'année précédente;*
- 3. les coureurs ayant marqué des points au Championnat du Monde et à la Coupe du Monde d'Enduro Junior de l'année en cours;*
- 4. des coureurs peuvent être ajoutés à la liste, jusqu'à un maximum de 150.*

La CER est autorisée à compléter la liste avec des coureurs "wild-card".

Aucune inscription ne sera acceptée après la date de clôture des inscriptions.

La FMNR doit envoyer la liste des engagés au Secrétariat Exécutif FIM 30 jours avant la manifestation.

Le droit d'inscription maximum est de US\$ 200.- et doit être payé au plus tard 15 jours avant le début de la manifestation. Ce montant sera réglé via la FMN du coureur directement à l'organisateur. L'organisateur peut accepter le paiement de l'inscription pendant les inspections préliminaires avec une majoration de 50% de l'inscription si les conditions de l'article 062.3 sont respectées.

Toute annulation, certifiée par la FMN du coureur, fera l'objet d'un remboursement total si elle est communiquée jusqu'à trois jours avant les inspections préliminaires. »



FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE MOTOCYCLISME

11 route Suisse
CH-1295 MIES
SUISSE

Tél. +41 (0)22 950 950 0
Fax +41 (0)22 950 950 1

E-mail: info@fim.ch
fim@fim.ch
<http://www.fim.ch>

Veillez également trouver ci-joint le bulletin d'engagement pour le Championnat du Monde FIM MAXXIS d'Enduro 2007 que vous voudrez bien renvoyer, dûment complété (signé et muni du timbre de la FMN), accompagné des droits d'engagement, directement à la FMNR/Club 30 jours avant la manifestation.

En vous remerciant d'avance de votre collaboration, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Céline Caria
Coordinatrice CER

Annexes : ment.



CHAMPIONNAT DU MONDE FIM MAXXIS D'ENDURO



BULLETIN D'ENGAGEMENT 2007

Je sollicite mon inscription à (remplir ce qui convient) :

IMN	FMNR	LIEU	DATE	CLUB	TEL / FAX	E-MAIL
<input type="checkbox"/> 402/01	SVEMO	Östersund	17/18.03.07	Fältjärgarna enduroförening	+46 11 23 10 90 +46 11 23 10 81	annika@svemo.se
<input type="checkbox"/> 402/02	RFME	Puerto Lumbreras	28/29.04.07	Moto Club Nogalte	+34 636 464 635 +34 968 400 946	jfgabarron@hotmail.com
<input type="checkbox"/> 402/03	FNM	Marco De Canavezes	05/06.05.07	Motor Clube do Marco	+351 917 277 130 +351 255 535 116	ajorge@enduromarco.com
<input type="checkbox"/> 402/04	FMI	Borno	26/27.05.07	Motoclub Sebino / R.S. '77	+39 335 5851477 / +39 349 912 948 +39 0364 342147 / +39 030 610 805	mcsebino@libero.it rs77@bresciaonline.it
<input type="checkbox"/> 402/05	AMA	Hancock NY	21/22.07.07	Bear Creek Sportmen Club	+1 908 637 6385 +1 908 637 6840	mail@werproducts.net
<input type="checkbox"/> 402/06	CMA	Parry Sound	28/29.07.07	-	+1 905 522 5705 +1 905 522 5716	registration@canmocycle.ca
<input type="checkbox"/> 402/07	SMF	Krompachy	01/02.09.07	SC Enduro Klub	+421 905 484 450 +421 557 279 150	scenduro@scenduro.sk
<input type="checkbox"/> 402/08	FFM	Noiretable	15/16.09.07	Montoncel RC	+33 477 249 304 +33 473 519 934	montoncelracing@aol.com

COUREUR

NOM : _____ Prénom : _____
Date de naissance : _____
Adresse : _____ Numéro :
Code Postal: _____ Ville: _____
Pays : _____ Nationalité (passeport) : _____
Tél. : _____ Fax : _____
E-mail : _____
Licence Inter. FIM N° : _____ Licence Chpt du Monde FIM N° : _____ FMN : _____
Permis N° : _____ Catégorie : _____
Equipe : _____

MOTO

Classe : Enduro 1 De 100cc à 125cc 2T et de 175cc à 250cc 4T
Enduro 2 De 175cc à 250cc 2T et de 290cc à 450cc 4T
Enduro 3 De 290cc à 500cc 2T et de 475cc à 650cc 4T
Junior Open
Marque : _____ Type : _____
Cylindrée : _____ 2 Temps 4 Temps
N° immatriculation : _____ N° du cadre : _____
Compagnie d'assurance : _____ N° police : _____
Date d'échéance : _____ **ATTENTION ! : Assurance obligatoire**

N.B. : Les bulletins d'engagements doivent être envoyés à la FMNR/Club, accompagnés des droits d'inscription d'un montant de US\$ 200.-, 30 jours avant le premier jour de la manifestation.

RESPONSABILITE (Art. 60.5 du Code Sportif)

Le participant à une manifestation officielle exonère la FIM, la FMNR, les promoteurs contractés par la FIM, les organisateurs et les officiels ainsi que leurs représentants, auxiliaires et employés, de toute responsabilité pour des lésions corporelles ou dommages matériels, directs ou indirects, qui pourraient lui être causés dans le cadre d'une manifestation officielle ou d'un entraînement en vue de cette manifestation. L'Art. 110.3 du Code Sportif est réservé.

En outre, le participant s'engage à relever et à garantir la FIM, la FMNR, les promoteurs contractés par la FIM, les organisateurs et les officiels ainsi que leurs représentants, auxiliaires et employés, de toute responsabilité pour toute perte, dégât ou blessure à l'égard de tiers dont il est solidairement et conjointement responsable.

Le Soussigné atteste l'exactitude des informations mentionnées. Il déclare connaître les Statuts et Règlements FIM, en particulier la disposition prévoyant la compétence exclusive du Tribunal Arbitral du Sport à Lausanne/Suisse ainsi que le Règlement du Championnat du Monde d'Enduro, les Règlements Particuliers, et s'engage à les accepter et se conformer aux directives de la FIM, des organisateurs et officiels.

_____	_____	_____
Date	Nom en caractères d'imprimerie (Nom, Prénom)	Signature (ou, dans le cas d'un mineur, signature du représentant légal)

Original reçu par (FMN ou organe FIM) : _____

Timbre :

Lieu : _____ Date : _____